

Un peu d'histoire : La Dhuis

L'aqueduc de la Dhuis, parfois écrit Dhuis, fut construit sous le Second Empire (Napoléon III) afin d'alimenter Paris en eau potable. Il traverse des vallées court sur les coteaux et franchit 131 km presque à l'horizontale (pente de 0,10m/Km). Il sert maintenant à fournir en eau le parc d'attractions Disneyland à Marne-la-Vallée. Seul le surplus est dirigé vers Paris. Le



point de départ de l'aqueduc, à Pargny-la-Dhuys (Aisne), est à une altitude de 128 m pour arriver à 108 m dans le réservoir de Ménilmontant (Paris).

La promenade de l'aqueduc de la Dhuis a été aménagée en 2007-2008 par l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France (AEV), sur l'espace libre disponible au-dessus de l'aqueduc souterrain de la Dhuis, mis à disposition de l'AEV par Eau de Paris (SAGEP) dans le cadre d'une convention (1997). Coût global du projet : 6 millions d'euros. La bande de terrain dans laquelle coule l'aqueduc a une largeur variable de 10m (en milieu rural) à 20 mètres en milieu urbain, c'est souvent un terre-plein surélevé, qui travers la région, véritable « coulée verte recouverte d'herbe » fréquentée par les riverains et promeneurs à pied et en VTT...

Afin de protéger le viaduc et l'eau potable qui y circule, les cavaliers ne sont pas admis (pollution possible de l'aqueduc), et il n'y a pas de plantations d'arbres dans l'emprise.

Le parcours de la Promenade

Le début de la promenade se situe aux confins de la Brie et à proximité de Marne-la-Vallée (sur l'autre rive de la Marne), et de la base de loisirs de Jablines.

Elle propose de magnifiques points de vue sur les vallées et l'horizon... champs cultivés, jardins, bois denses, carrières en activité ou fermées... C'est une expérience de « nature » impressionnante pour qui réside en zone urbaine d'Ile-de-France.

Le sol est revêtu en calcaire relativement grossier, mais assez roulant la plupart du temps, au moins par temps sec, sauf là où l'on rencontre des raidillons ravinés infranchissables à vélo.

Il y a aussi 4 traversées de route dangereuses, simplement signalées, sans aménagement.

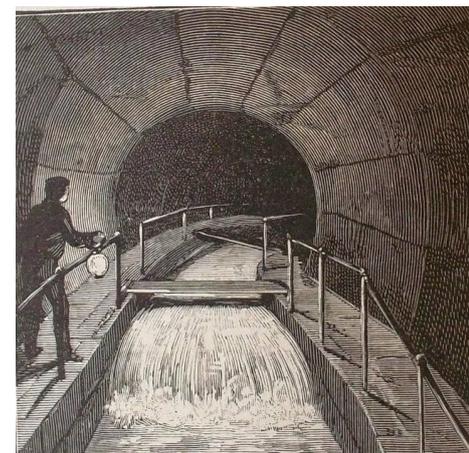
Le chemin est presque partout double, de part et d'autre d'une bande en herbe, et ne mesure qu'environ un mètre de large.

Sur l'ensemble du linéaire, il n'y a aucune signalisation, le seul signe distinctif étant constitué par les barrières, qui se franchissent assez bien à vélo.

La promenade traverse la forêt de Bondy et le parc de Sevrans, qui sont fermés la nuit, et se poursuit dans des zones plus habitées où le sol est gravillonné, pénible à vélo, et les carrefours pas plus aménagés.

Elle se termine au niveau du 32 allée Notre-Dame-des-Anges, au Raincy. Le canal de l'Ourcq n'est pas très loin, en contre-bas, mais il faut une bonne carte pour le trouver.

L'aqueduc est un ouvrage souterrain, qui capte une partie des eaux de la Dhuis (ou Dhuis), un petit cours d'eau de la Marne et de l'Aisne d'une vingtaine de km de long, affluent du Surmelin³. La longueur totale de l'aqueduc varie suivant les sources, entre 129,6 km⁴ et 131,162 km¹. Sa pente est faible : élevé de 128 m d'altitude à son début, il ne descend que de 20 m à 108 m d'altitude à son extrémité, soit une pente de



0,10 m/km, suffisante toutefois pour l'écoulement de l'eau par simple action de la gravité. Son débit moyen est de 22 000 m³/jour¹.

L'ouvrage est, par endroits, constitué d'une conduite en maçonnerie de 2,20 m de hauteur et 1,80 m de largeur, sur une emprise au sol de 10 m de large⁵. De nombreuses parcelles de cette emprise sont la propriété de la ville de Paris.

L'exploitation de l'aqueduc est gérée par la régie Eau de Paris et le Syndicat des eaux de la Brie.

La prise d'eau de l'aqueduc se situe sur la commune de Pargny-la-Dhuys, dans le département de l'Aisne, à 85 km à vol d'oiseau à l'est de Paris. L'ouvrage traverse successivement le sud de l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, avant de parvenir à Paris par la porte de Ménilmontant et d'aboutir au réservoir de Ménilmontant.

L'aqueduc franchit 21 vallées d'une profondeur comprise entre 20 et 73 m au moyen d'autant de siphons. Son parcours emprunte les plateaux de l'est parisien, se terminant sur le massif de l'Aulnoye et la colline de Belleville. Il fait usage de deux grands siphons : l'un entre Dampmart et Chessy pour franchir la Marne, l'autre entre Rosny-sous-Bois et Le Raincy près du plateau d'Avron, jusqu'à son franchissement à Chessy, l'aqueduc suit plus ou moins le cours de la Marne, en altitude sur sa rive sud. Après Chessy, l'aqueduc oblique vers le nord avant de se diriger vers l'est et Paris.



ÉCONOMIE

Le Val-d'Europe a racheté l'aqueduc de la Dhuis 4 M€

C'EST UNE DÉCISION qui a été prise en catimini. Le conseil municipal de la ville de Paris a acté l'été dernier la vente du tronçon amont de l'aqueduc de la Dhuis au syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) du Val-d'Europe pour la somme de 4 M€.

C'est un immense ouvrage, qui s'étend sur 97 km, entre Pargny-la-Dhuis (Aisne) et Chessy, sur une surface de 142 ha, qu'a acquis l'agglomération qui souhaite ainsi sécuriser son approvisionnement en eau et aussi réduire son coût.

Pour la mairie de Paris, en grande difficulté financière, c'est un moyen comme un autre de faire rentrer de l'argent dans les caisses. La décision a été d'autant plus facile à prendre que l'aqueduc, construit sous le Second Empire et en partie sur des terrains gypsifères très meubles, était régulièrement en proie à des effondrements, entraînant d'importants frais d'entretien pour la capitale. Qui par ailleurs a arrêté au cours des années 1990 d'utiliser l'eau acheminée par l'aqueduc de la Dhuis pour ses besoins en eau.

L'eau charriée alimente le parc Disneyland

Depuis cette époque, l'eau charriée par l'aqueduc depuis l'Aisne est mise à disposition du Val-d'Europe, et plus particulière-



Annet-sur-Marne. La ville de Paris a cédé le tronçon amont de l'aqueduc de la Dhuis, long de 97 km et essentiellement souterrain. (LP/Marilène Chaumont)

ment du parc Disneyland Paris, par le biais d'une convention d'exploitation avec le Syndicat des eaux de la Brie (SEBRIE). Depuis au moins 2007, le SAN a fait part de son intention de racheter cette partie de l'aqueduc. L'idée est de prendre le contrôle de l'ex-

ploitation de l'ouvrage ainsi que des frais de transit, qui ne seront désormais dus qu'au seul SAN et non plus à la SEBRIE, société privée avec qui les marges de négociations sur le prix de l'eau sont plus limitées. De plus, la convention d'achat d'eau avec la SEBRIE

arrive à échéance à la fin de l'année 2016. Les termes de la négociation avec le futur délégataire, qui aura face à lui une collectivité pleinement propriétaire de l'aqueduc, seront nécessairement plus avantageux.

GRÉGORY PLESSE

Les associations inquiètes pour l'avenir du tronçon central

La nouvelle de cette vente estivale a réveillé quelques frayeurs parmi les associations de défense de l'environnement. Il y a cinq ans, leur forte mobilisation, qui s'est traduite entre autres par la création du collectif « Sauvons la Dhuis », avait contraint la ville de Paris à abandonner son projet de vente du tronçon central, qui s'étend sur une trentaine de kilomètres entre Dampmart et Le Raincy (Seine-Saint-Denis), à la société Placoplatre, qui souhaitait le détruire pour exploiter du gypse. Depuis, l'Agence des espaces verts y a aménagé une promenade, rendant ainsi plus tangible le « corridor vert » défendu par « Sauvons la Dhuis ». La mairie de Paris, toujours propriétaire de ce tronçon qui ne lui est d'aucune utilité, indique que les projets de cession sont « gelés pour le moment » mais ne ferme pas la porte à une vente future à Placoplatre « si des engagements forts en termes de restitution du site à l'issue de l'exploitation du gypse sont pris ».